

Des économistes et chercheurs appellent la France à dépenser plus pour le climat

Le plan d'investissement du gouvernement pour préparer la France de 2030 doit mettre la priorité sur la recherche et le développement des solutions de décarbonation de l'économie selon des économistes et chercheurs.

Temps de lecture : minute

15 septembre 2021

Les fonds publics consacrés à la recherche et le développement sur l'énergie ont stagné, voire décru ces dernières années, à moins de 0,01% du PIB pour la recherche sur les énergies renouvelables, constate l'Institut Jacques-Delors. *"La priorité de France 2030 est de corriger cette erreur. Il faut le faire pour le climat comme pour notre économie"*, a dit à la presse Thomas Pellerin-Carlin, directeur énergie de l'organisme, qui relève que *"l'écart se creuse"* entre les dépenses publiques de recherche sur l'énergie de l'Union européenne (3,3 milliards d'euros en 2018) et celles des États-Unis et de la Chine (plus de 5 milliards chacun). Parmi les axes prioritaires: éolien flottant, batteries (notamment lithium-ion à l'état solide, moins gourmandes en métaux) ou encore décarbonation du ciment.

Le gouvernement compte présenter en octobre un plan d'investissement "France 2030", complément de l'actuel plan de relance, ciblé sur quelques "secteurs industriels et économiques d'avenir". *"L'argent public, c'est important car il permet de débloquer des situations"*, souligne Benoît Leguet, d'I4CE. *"Au-delà des innovations de rupture, il faudra aussi accompagner leur déploiement, via les infrastructures, la réglementation,*

la fiscalité..." Pour rappel, en début d'année 2021, Emmanuel Macron a dévoilé un plan d'investissement de 1,8 milliard d'euros sur cinq ans dans les technologies quantiques, visant à transformer l'informatique et l'industrie.



À lire aussi

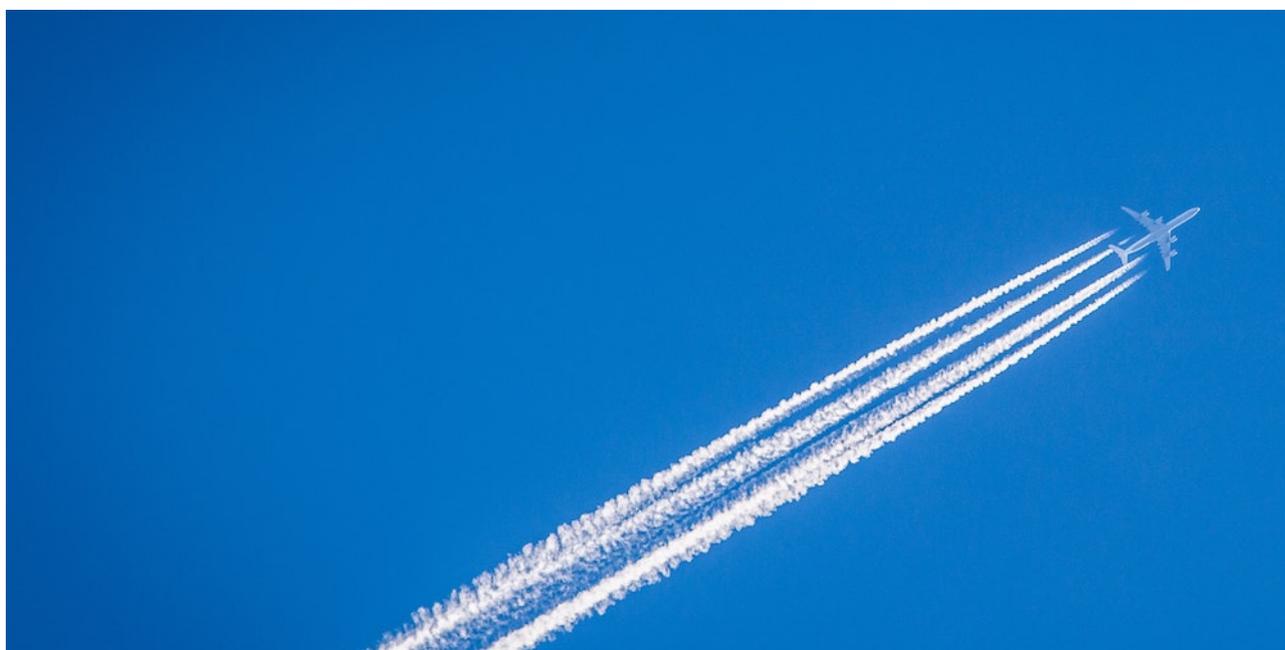
De chercheur à entrepreneur, comment le CNRS accompagne les startups deeptech

Selon l'économiste, si la France veut arriver à la neutralité carbone en 2050, elle devra multiplier son effort actuel par 2,5 "*entre ce qu'on a fait en 2015-18 et ce qui est à faire (en 2024-28)*" pour soutenir la décarbonation (rénovation énergétique du bâti, transports verts, etc.). Concrètement, il s'agira alors de passer de 15 milliards annuels d'investissement public à 37 milliards d'ici deux ou trois ans (pour un besoin global d'investissements bas carbone estimé à 100 milliards pour le pays).

"Le plan de relance (post-Covid adopté en 2020, NDLR) a comblé ce gap de financement, mais après 2022 ? Pour compléter ce que France 2030

fera sur les innovations de rupture, il faut pour le prochain quinquennat une loi de programmation des finances publiques (sur la décarbonation) comme il en existe sur la justice, la défense... C'est un sujet pour la présidentielle de 2022". L'argent ne manque pas, il faut réorienter ses usages: "c'est 1 à 3% du PIB à trouver" , note Thomas Pellerin-Carlin.

"Sept points de PIB annuels doivent passer du brun au vert", a calculé Xavier Timbeau, de l'OFCE, pour qui, dans un contexte de fin du "quoi qu'il en coûte", "tout ce qui concerne la transition environnementale doit être considéré comme non négociable. La question de la stabilité des finances publiques n'aura aucune sens dans une planète à +4°C".



À lire aussi

Yuka répond à l'appel d'Emmanuel Macron en lançant son éco-score